



Dijon, le 2 novembre 2015

La directrice académique  
des services de l'éducation nationale,  
directrice des services départementaux de  
l'éducation nationale de la Côte-d'Or

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école  
s/c de Mesdames et messieurs les inspecteurs  
de l'éducation nationale

**Objet : avenant au projet d'école**

Pôle cabinet  
et ressources humaines  
CAB-RH21

affaire suivie par  
Isabelle AMSALLEM  
Téléphone  
03 45 62 75 33  
Fax  
03 45 62 75 02  
Mél.  
cab-rh21.sec1@ac-dijon.fr

2G, rue général Delaborde  
BP 81 921  
21019 Dijon cédex  
tél : 03.45.62.75.00  
fax : 03.45.62.75.33

Les projets d'école des écoles de Côte-d'Or sont arrivés à leur terme en juin 2015. Les nouveaux programmes de l'école élémentaire entrant en vigueur à la rentrée 2016, j'ai décidé de prolonger la validité des projets d'un an en la soumettant à la rédaction d'un avenant.

Afin de vous accompagner dans ce travail, j'ai souhaité que soit produit un support simple qui vous guide, à la fois dans le bilan des actions que vous avez mises en œuvre mais aussi dans la définition de nouveaux objectifs et actions.

Dans le cadre de la grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République, vous veillerez impérativement à intégrer dans cet avenant des éléments qui permettront à vos élèves de construire leur parcours citoyen. Votre équipe pourra ensuite décider de travailler sur une autre priorité de son choix.

Ce travail doit également vous permettre d'anticiper la construction du nouveau projet d'école en fin d'année scolaire. Je souhaite, qu'à cette fin, les données concernant vos élèves et votre école soient saisies dans l'application « Arc-en-Ciel » de manière à disposer d'informations significatives complètes et actualisées.

Évelyne Greusard